

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

## OFFRE D'EMPLOI

**Pompier/Pompière**  
**1 poste temporaire**

**Concours 25-39**



Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Vous voudriez participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici votre chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que vous pour le poste de : **Pompier/Pompière.**

### Vos avantages :



Taux horaire :  
23,20 \$



Compensation de 10 %  
additionnelle et augmentation  
d'échelon après **2 080** heures  
travaillées



Programme d'aide  
aux employés

### Vos défis :

- Répondre aux alertes d'incendie et aux autres situations d'urgence. Donner les premiers soins et toute autre aide requise en collaboration avec les diverses équipes d'intervention d'urgence.
- Prendre connaissance des politiques et des procédures du service, ainsi que des communiqués et des directives et s'assurer de les observer.
- Répondre aux demandes des citoyens avec célérité et respect.
- Effectuer des visites résidentielles, porter attention aux endroits représentant un risque d'incendie et en aviser ton supérieur.
- Participer aux entraînements requis.
- Compléter son rapport d'activités quotidiennes en y consignait toutes les actions ou les démarches entreprises durant ton quart de travail.
- Protéger la scène d'un incendie criminel dans l'attente de personnel de remplacement ou de spécialistes.
- Utiliser avec soin les équipements, les instruments, les appareils et les véhicules mis à ta disposition, s'assurer de leur bon fonctionnement et rapporter toutes déficiences à ton supérieur.
- Appliquer les règlements municipaux concernant la prévention et le combat des incendies et autres lois mises à la disposition dans l'exécution de ton travail journalier.
- Maintenir de bonnes relations de travail avec tes confrères de travail.

**Vos défis (suite) :**

- Prodiguier des conseils et dans un esprit d'entraide, apporter ton soutien dans l'exécution de ton travail à tes confrères et pompiers.
- Maintenir de bonnes relations avec les citoyens en général, le personnel du service ainsi que celui des autres services de la Municipalité.
- Exécuter toutes autres tâches demandées par le directeur ou son remplaçant et qui se rattache à la prévention et le combat des incendies.

**Votre bagage et vos forces :**

En tant que **pompier/pompière**, vous pourrez faire rayonner vos qualités et vos compétences, notamment grâce à :

- Un diplôme d'études secondaires (DES) ou toute autre formation jugée pertinente.
- Un certificat de pompier I ou l'équivalent reconnu par l'École nationale des pompiers du Québec.
- Un certificat d'opérateur d'autopompe reconnu par l'École nationale des pompiers du Québec.
- Un certificat d'opérateur véhicule d'élévation reconnu par l'École nationale des pompiers du Québec.
- Un certificat de désincarcération reconnu par l'École nationale des pompiers du Québec.
- Un permis de conduire classe 4A pour la conduite de véhicules d'urgence.
- Être présent sur les lieux d'intervention à l'intérieur des 15 minutes suivant l'appel.

***À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.***

**POSTULEZ DÈS MAINTENANT!**

Faites-nous parvenir votre CV **ainsi que vos preuves scolaires** à l'adresse suivante :  
[rh@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:rh@ville.baie-comeau.qc.ca) en mentionnant le concours 25-39  
**avant le 22 octobre 2025, 17 h.**

[www.ville.baie-comeau.qc.ca](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca)

*Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone.  
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.*